

de la situation, qui n'offrait nulle complication dangereuse. Elle se leva d'un bond et battit des mains. Sa figure rayonnait d'une joie ineffable. Puis cette joie se résolut en larmes, et elle tomba à genoux pour remercier Dieu avec un mouvement si simple et si vrai, que Rolly, profondément ému se leva avec respect.

— Je dirai à M. de Valrémy que vous êtes une sainte et brave fille, et qu'il est noblement aimé.

— Ne dites pas noblement, monsieur, dites éperdument. Dites-lui qu'il est mon espoir en ce monde, et que le paradis sans lui n'existe pas pour moi... Pauvre Rolland ! Souffre-t-il beaucoup, monsieur ?

— Quelques fois, mademoiselle, mais la fièvre le plus souvent l'abat et engourdit ses douleurs.

— Dites-lui que mon rêve était de le veiller durant ces longues nuits, mais que, retenue loin de son chevet, je ne puis que prier. Margotte m'a dit hier de faire une neuvaine pour lui, que cela lui porterait bonheur. J'ai couru à l'église, j'y ai fait brûler deux cierges, j'ai supplié la bonne Vierge comme je savais ; j'y retournerai demain et tous les jours. Vous verrez que le bon Dieu aura pitié de nous qui sommes si malheureux !

— Êtes-vous donc à ce point maltraitée, pauvre enfant, et ce qu'on nous raconte est-il aussi douloureusement exact ?

— Maltraitée ! moi, monsieur ! Oh ! qui donc peut répandre de telles infamies ?... Mon pauvre père, si bon, si dévoué, si..."

Tout à coup elle se souvient de ce qui s'était passé. Elle vit Roland tomber sous la balle de ce père dont elle faisait l'éloge : elle songea que tous ces malheurs venaient du capitaine, et s'arrêta en cachant son visage. Elle semblait demander grâce pour lui et pour elle-même.

— Répondez vous-même à ce pauvre garçon, mademoiselle Madeleine, dit Vandricourt attendri, cherchant à détourner ces tristes idées. J'aurai demain l'honneur de prendre votre lettre et de vous apporter d'autres nouvelles. Comment ne vous adorerait-il pas ?...

— J'en ai besoin, monsieur, et c'est justice, car j'ai donné tout mon cœur."

## XXXIV

*Madeline à Roland.*

— Je ne vous parlerai de rien de ce qui est arrivé. Je ne vous dirai qu'une chose : mon père consent à notre amour, à notre mariage que je considérais comme un rêve auquel on songe tout éveillé. Vous ignorez peut-être que j'ai vu tout ce qui s'est passé entre vous et lui. Quand vous êtes tombé, la nuit s'est faite en moi, et c'est longtemps après que je me suis retrouvée couchée et et malade avec beaucoup de monde autour de moi, des gardes, des médecins, Margotte, mon père qui me regardait avec une triste inquiétude. Alors je me suis seulement rappelée de ma visite, car j'ai cru quelque temps avoir eu un cauchemar.

— Mon pauvre père ! Il a agi comme il savait ; il faut lui pardonner, car c'est un vieux soldat plein d'honneur qui n'avait que moi à aimer, qui m'honorait comme un créature privilégiée, et qui m'a cru avilie... Mais si vous saviez comme aujourd'hui, par sa sollicitude, il me relève du coup terrible qu'il m'a porté. Je lui ai pardonné moi-même, et touché à vous du bout du doigt pour ma cause était un crime que je ne croyais pas excuser jamais. Je vous aimais, vous étiez sacré pour les miens ; c'est ainsi que je comprends l'amour.

— Roland, les mauvais jours sont passés. Voilà notre épreuve qui tire à sa fin, et votre blessure va guérir. On dit que bientôt, dès que la plaie sera cicatrisée, vous marcherez avec l'appui d'un bras. Ce bras-là sera mon objet d'envie, et j'aurai bien

de la peine à m'empêcher de rétablir pour mon usage notre chère passerelle afin d'aller reprendre aux voleurs ce doux fardeau qui sera vous. Des amants qui vont bientôt être des époux, on leur passe tant de choses ! Voyez comme ce serait innocent et bon d'errer sous vos grands arbres échevelés, enchevêtrés, autour de votre vieux château qui sent les revenants à faire frémir, votre vieux château dont j'ai eu si peur, et qu'aujourd'hui je contemple curieusement de ma fenêtre des heures entières en songeant qu'il vous renferme. Il est transparent, je vous assure, malgré ses grosses murailles. Vous ne vous trompez pas quand vous dites que mon fantôme est assis près de vous. Je ne vous quitte guère en esprit, et s'il est une communication mystérieuse que cette tension constante de la pensée puisse établir, il ne m'étonne point que vous la ressentiez. Je vous écrirai chaque soir de longues lettres où je mettrai le secret de cette âme nouvelle et vivace qui existe depuis vous en moi. Si vous le vouliez même j'y joindrais toute cette Espagne de châteaux magnifiques que je bâtis, car sachez que mon imagination ne s'arrête pas lorsqu'il s'agit de l'avenir à nous deux. Quel que soit le moyen, je voudrais vous distraire, mon pauvre chevalier. Laissez faire mes bavardages, riez, mais gardez-vous de plaisanter jamais sur la sincérité qui s'y répandra.

— La sincérité, est-ce aussi votre vertu, Roland ? Songez que je suis trop fière pour supporter le mensonge dans les choses de cœur. Il vaut mieux mille fois l'abandon brutal et la ruine sans lui. Reculez, si cette vertu vous manque, reculez, je vous en conjure à genoux. Il en est temps encore. Mon chagrin me brisera peut-être, mais vous ne vous reprocherez rien, et je vous aimerai jusqu'à la fin. Ajoutez que nous aurons fait notre devoir et que vous ne serez point parjure. Un gentilhomme ne sait point l'être, dit-on."

## XXXV

Le lendemain, Rolly revint chercher cette lettre ; comme la veille, il s'en alla sous le charme. Torancy laissait sa fille parfaitement libre de ses actions, mais il ne se montrait point. Cette mise en demeure de se décider, cette perspective de mariage, effrayante pour un affamé de liberté et d'imprévu, dépoétisèrent beaucoup Madeleine aux yeux de Roland.

— Voilà pourtant l'amour, aujourd'hui ! s'écriait-il. Où est le pays du sentiment ? Où est la carte de tendre ? Vous offrez des guirlandes de roses, on comprend des chaînes d'acier. Vous vous répandez en madrigaux, galanteries, cajoleries, mièvreries, sucreries, que sais-je ? On vous répond boulets ramés. Ah ! Rolly ! foin de ces colombes qui n'ont point d'ailes et ne savent pas s'envoler. Celle-ci est charmante, mais il faut avouer qu'elle y met de l'indiscrétion."

Rolly de Vandricourt entra dans une grande défiance. Il croyait Valrémy sincèrement amoureux. En voyant Madeleine, il avait admis de prime-saut que son cousin en ait eu la tête tournée, comme il ne cessait de le chanter sur tous les tons.

Alors, il se sentit saisi d'une immense pitié. Il vit bien que l'attrait du moment était le seul sentiment en jeu du côté de Roland.

— Allons, se dit-il, si je ne puis la guérir, je pourrai peut-être la sauver."

A quoi bon parler des lettres de Madeleine ? Elle s'y livrait tout entière, et Roland n'y répondait que par de laconiques billets. Chaque jour Rolly passait près d'elle de longues heures qui éclairaient par la gaieté les jours brumeux et froids. Il s'ingéniait à la distraire de l'attente. Il lui parlait de son amant et de l'avenir. La pauvre fille l'écoutait avec des yeux avides. On avait, secrètement et dans un massif d'arbres épais, rétabli la

passerelle qui conduisait du parc au jardin de Torancy. Madeleine venait attendre à heure fixe, et ils rentraient ensemble, elle appuyée à son bras, lui troublé de tant de grâce et pénétré par cette affection en quelque sorte passionnée dont elle l'entourait, car il semblait à Madeleine qu'il était comme un reflet de Roland.

— Bonjour, mon voisin," disait-elle en lui tendant la main et de sa meilleure voix.

Qui pouvait savoir ce que c'était que les rêves de ce pauvre être disgracié auprès de cette belle enfant qui oubliait sa laideur, lui serrait doucement les mains, le regardait languissamment, mais tout cela pour qu'il lui parlât d'un autre.

Dans ces tête-à-tête, qu'il avait fini par trouver délicieux, jamais il n'était question de lui. Toujours une ombre entre eux qui l'interceptait tout entier aux yeux de Madeleine. Certes, personne n'était moins égoïste que Rolly, mais quelquefois cette pensée se faisait jour malgré lui et le faisait souffrir. En tous cas, il était loin d'attribuer à l'amour ce sentiment de malaise. Penser à l'amour ! Il n'était sorte de raillerie dont ce sage ne se fût flagellé pour une telle folie.

A son retour, il retrouvait Roland chaque jour plus ennuyé de cette correspondance, pour laquelle il ne savait plus où trouver ses faux-fuyants et ses mauvaises raisons. Il se voyait dans une impasse. Enchaîné par sa loyauté, Rolly conseillait encore à Madeleine la patience et condamnait ses doutes. Il n'avait pas accepté la mission de desservir son cousin, et d'ailleurs il comprenait bien que la désabuser eût été terrible. Près de Valrémy, non sans se faire violence, il exaltait la jeune fille, et l'orgueil chatouillé par ces éloges réveillait quelquefois chez celui-ci ce goût qu'il gardait pour Madeleine. Mais, mieux que personne, Rolly le sentait, tout cela n'était que des attermolements.

Un jour, Valrémy reçut du capitaine Torancy une lettre ainsi conçue :

— Monsieur,

— Vous savez depuis quinze jours que je consens au mariage de ma fille. Mon enfant souffre de ces délais. J'attends votre aveu et votre demande en règle. Je vous salue.

— TORANCY."

— Quel Seythe ! s'écria le jeune homme. Eh bien ! puisqu'on m'y oblige, non, mille fois non ! A-t-on idée d'une semblable contrainte ? Il ferait beau, sur ma foi, qu'il fût sérieusement question de ce mariage-là ! La marquise, qui ne parle que de nos seize quartiers, lui présenter le quartier maître ! Quel vaudeville !

Ajoutez que cet ancien brave dirait partout qu'il m'a forcé la main. Le mariage par lui-même n'est pas déjà si amusant. Rompons donc, puisqu'il le faut, et cette fois de telle sorte qu'on n'y puisse revenir une seconde."

(A suivre.)

## Decisions Judiciaires concernant les Journaux.

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement ou autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve "prima facie" d'intention de fraude.